

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 2.

N° 930.622

Phonogramme.

M. FRÉDÉRIC KAFTANSKI résidant en France (Seine).

Demandé le 13 juillet 1946, à 11^h 5^m, à Paris.

Délivré le 18 août 1947. — Publié le 30 janvier 1948.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Les phonogrammes les plus utilisés sont établis sous forme de disques ou sous forme de fil magnétisable. La présente invention concerne, à titre de produit industriel, un nouveau phonogramme, qui est constitué par une pellicule pourvue de une ou plusieurs pistes sonores parallèles comme celles des films cinématographiques. En outre, dans le cas de pistes multiples, l'impression de ces pistes s'opère de manière que la fin de l'une d'elles corresponde au commencement de la piste suivante qui assure la continuité de l'audition, de sorte que le film se déroule ainsi alternativement dans des directions inverses.

La figure unique du dessin annexé montre, à titre d'exemple seulement, une vue fragmentaire du phonogramme d'après l'invention.

Comme indiqué dans ce qui précède, l'invention concerne, à titre de produit industriel, un phonogramme qui est constitué par une bande flexible 1, transparente ou opaque, susceptible de pouvoir être enroulée sur un tambour cylindrique, à la manière d'un ruban ou d'un film cinématographique. Ce phonogramme 1 doit pouvoir être déroulé à partir de son tambour, sous une vitesse déterminée et, à cet effet, il sera pourvu de dispositions permettant

d'assurer son entraînement sans glissement. Pour ce faire, le phonogramme 1 pourra comporter, comme représenté, des perforations 2 régulièrement espacées pour l'engagement des picots d'un tambour de commande. Mais ces perforations 2 peuvent être autrement disposées sur le film (en sa partie médiane, par exemple), ou bien on peut leur substituer toute autre disposition permettant d'obtenir même résultat.

Ce phonogramme 1 porte une ou plusieurs pistes sonores parallèles 3, qui seront analysées successivement par les liseurs connus et transformées en ondes sonores. Mais les enregistrements seront réalisés de manière que la fin d'une des pistes (pour un sens du déroulement du film) corresponde, pour la suite de l'audition, au commencement de la piste suivante. Dans ces conditions, il suffira donc d'inverser le sens du déroulement du phonogramme et d'explorer cette piste voisine pour obtenir une reproduction continue. Les mêmes conditions peuvent se reproduire à chaque fin de piste. Par suite, il suffira donc, pour obtenir une audition ininterrompue, de revenir, au moyen d'un dispositif automatique, sur la première piste, après lecture de toutes les pistes existantes ou de dérouler le film entre deux bobines dont l'une dévide, et